



Commission Régionale Arbitrage

PROCES-VERBAL N°03

Mercredi 15 décembre 2021 (en visioconférence)

Présents : Benoît Louvet – Fredy Fautrel – Hassan Charki - Hervé Grandet – André Lefèvre - Jacques Fécil Stéphane Cerdan – Bruno Colibert – Philippe Legall – Dominique De La Cotte - Mikaël Lesage – Yoann Gagnant - Nathalie Guedon-Ginfray

Excusés : Florian Jiquel – Alain Robert – Gilles Bellissent – Pierre Tavelet

APPROBATION PV DE LA CRA

Après lecture, le procès-verbal 2 de la réunion de la commission du 15 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité des membres de la commission présents.

OUVERTURE DE LA SEANCE

A 18 heures 30', Benoît Louvet, Président de la Commission Régionale de l'arbitrage accueille et remercie l'ensemble des membres présents à la réunion effectuée en visioconférence.

Points à abordés et ordre du jour :

Correspondances, courriers, mails.....

Promotions (passerelle, résultats examens FFF)

Validation des différentes sections de la CRA

Point sur l'assemblée FFF du 11 décembre 2021

Point sur les stages et les tests

Parole aux présidents de CDA

Questions diverses (tour de table)



1 – Correspondances (mails – courriers – demandes)

Mail du club de Pacy Ménéville suite à la blessure d'un joueur et le rapport de l'arbitre. Réponse faite au club par le président de la CRA.

Mail du club de Darnétal suite blessure d'un joueur sur une compétition Futsal. Vu avec les arbitres et réponse faite par le président de la CRA.

Mail de Fabien Lebidois suite comportement coach après match Oissel – Dives/Mer N3. Transmis à la commission de discipline.

Mail de Nadya Mahé Le Blouch suite incident sur rencontre U16 Coutances – Granville. Vu avec Hassan et personnes impliquées (dirigeant – observateur).

Mail de la CRA concernant la mise en place au sein de la commission d'une cellule de discipline interne. Benoît Louvet, Hassan Charki et Hervé Grandet composent celle-ci. A ce jour deux arbitres ont été entendus.

Mail de Loïc Delisle suite à la question posée à Gilles Bellissent pour le comité de direction de la LFN. Le comité de direction doit faire une réponse par courrier. En l'absence excusée de Gilles Bellissent, ce dernier apportera une réponse à Loïc Delisle. L'interrogation de Loïc Delisle sera de nouveau évoquée lors d'un prochain comité de direction par Philippe Legall.

Mail de Théo Sorret JAL2 pour demande passerelle R3. Réponse faite par le président de la CRA.

Mail CRA suite stage rattrapage le 22 décembre 2021 de 18 heures 30 à 22 heures 30 en visio.

Mail de Fabrice Dessay concernant les stages avec la non-présence de certains officiels et également tests physiques. Le président de la CRA a demandé à Mikaël Lesage de lui répondre.

Mail de Guillaume Lemée relatif au statut de l'arbitrage concernant la couverture d'un club. Réponse de monsieur Galliot faite.

Mail de David Adam qui sollicite une année sabbatique pour raisons professionnelles et personnelles.

Mail de Arnaud Bisson suite à la naissance de sa fille Lola. La CRA transmet tous ces vœux de bonheur aux parents.

Mail de Rodrigo Sandua-Bettoni né en 1999 candidat pour passerelle senior.

Mail section arbitrage Challenge Jean Leroy SSFA Avranches – Laval le 12 janvier à 15 heures. Sous la responsabilité du responsable de la section Hassan, Mikaël propose de désigner les 3 élèves prévus en décembre.

La J4 du challenge se déroulera également la semaine suivante.

Mail CRA adressé à l'ensemble des officiels de la LFN suite à la recrudescence des incivilités envers les officiels.

Mail Mikaël Lesage suite bilan module arbitrage foot à 11 en milieu universitaire UFR STAPS à Caen.

Mail du club de la MOS suite catégorie R2 F non couverte par officiels. Réponse faite par Hervé Grandet avec les explications de la caisse de péréquation et les décisions prises concernant cette catégorie par le président de la LFN.

Mail de la DTA concernant les futurs recrutements pour les FIA – listing joint.

Mail de Christophe Daigny remercie la CRA pour sa désignation sur la rencontre N2 Granville – Lorient B comme assistant.

Mail du président du club de l'US Alençon concernant le délégué de la rencontre sur le contrôle du pass sanitaire lors d'une rencontre. Transmis à la commission compétente pour étude des faits.

Mail CRA de rappel à l'ensemble des officiels de la LFN sur la gestion des indisponibilités et autres.



Mail de Sébastien Ganné qui envisage une reprise de l'arbitrage en catégorie R3. En attente de la validation du dossier médical.

Mail du club de La Selle la Forge suite différend avec officiel concernant la désignation du terrain pour débiter la rencontre en catégorie U18 R2. Réponse faite par Hervé Grandet à Jean Blanchetière.

Mail de Pierre Tavelet concernant la FIA effectuée à Saint Valéry En Caux (76) les 4 et 5 décembre 2021. 15 candidats présentés – 15 candidats reçus à la FIA.

Remerciements à Nathalie Guedon - Ginfray – Hichem Massaoudi et Stéphane Cerdan pour leur implication et leur disponibilité.

Mail de Damien Letellier qui informe la CRA de son recrutement en tant que futur délégué LFP. Il sera désigné à partir du 15 janvier 2022.

Mail d'Alain Sars directeur adjoint de la DTA suite à une demande de l'UEFA pour faire un état précis des besoins de chaque territoire (Ligue, CRA) en nombre d'arbitres officiels par rapport au nombre de matchs qui devraient être couverts par 3 officiels. Un retour de la CRA est demandé par la DTA pour le 29 décembre 2021 afin de faire une synthèse qui sera adressée à l'UEFA en janvier 2022.

Mail de Mikaël Lesage concernant les plannings de la SSFA à Avranches.

Mail de Romain Hennache pour remerciements à l'ensemble de la CRA suite à ces désignations lors des 7ème et 8ème tours de la coupe de France et la préparation à l'examen FFF.

Mail de Nicolas Reist disponible pour officier également en catégorie futsal. Réponse faite par le président de la CRA.

Mail de Mikaël Lesage qui transmet la demande de Nado Pesnel, secrétaire de l'association « Ladysoccer » qui sollicite l'autorisation de la CRA, pour prendre des contacts avec des arbitres Futsal ou herbe habitant près de Caen, qui pourraient officier à titre gracieux sur un tournoi football féminin en lien avec l'association Laurette Fugain.

L'événement se déroulera le dimanche 19 décembre 2021 au CFC SPORTS de Carpiquet à partir de 9h pour les u9 jusqu'à 22h pour les séniors.

Nous aurons besoin de 4 arbitres.

Mail de la DTA, les campagnes de communication qui ont été menées en septembre et en octobre, ont donné des résultats très encourageants, notamment pour ce qui concerne les dirigeants sensibilisés à la fonction de référent en arbitrage au sein de leur club.

La C.R.A. va devoir mettre en place une cellule spécifique référent avec notamment un accompagnement des responsables dans les districts et les salariés seront en charge de créer un support commun de formation.

Mail du président de la CDA 76 qui demande qu'au début de la saison 2022-2023 que lors du premier tour de coupe de France puisse être désigné des arbitres de district. La CRA valide cette demande.

Mail de Thomas Carouge qui demande une année sabbatique avec effet immédiat. La CRA prend acte de la demande.

Mail de la CRA pour le stage du 8 et 9 janvier 2022. Il s'agit de convoquer les arbitres Elites et assistants régionaux. Les arbitres an année sabbatique sont également invités à participer au stage.

Sont conviés également nos JAF ainsi qu'Elyse LECOLLEY, Pauline MAZIER et Jade MONGIAT.

La présence des stagiaires est facultative pour JAF et féminines mais très fortement souhaitée pour les autres stagiaires.

Arrivée possible le vendredi soir sans repas, juste le couchage et pour ceux qui souhaitent dormir.

Accueil le samedi matin à partir de 8h30 et début du stage à 9h00.

Mail de la commission des délégués pour signaler absence de pass sanitaire d'un officiel sur rencontre R1. La CRA va étudier le dossier.

Mail concernant la nomination d'un arbitre assistant 2 sur le match opposant St Julien à Vallée de l'Oison du dimanche 12 décembre 2021. Nécessaire effectué pour régularisation.

Mail de la CFA : Visioconférence référents régionaux "devenir arbitre".

LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE
AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

19, RUE PAUL DOUMER, 14100 LISIEUX
02 30 32 03 03 | LIGUE@NORMANDIE.FFF.FR



Pierre Tavelet représentera la CRA pour les prochains travaux lors des prochaines réunions.

Mail du club de ASSS CAEN FOOTBALL demande de justificatif sur l'absence des arbitres du samedi 11 décembre 2021 lors du championnat de France futsal féminine des sourds. Réponse faite par Hervé Grandet au responsable du club.

Courrier du Président de la CFA Monsieur Borghini à destination des arbitres FFF, des CRA, des CDA et des CTRA suite au retour des nouvelles dispositions prises suite à l'assemblée fédérale de la FFF. (copie adressée à tous les membres de la CRA).

Mail d'Alain Ruiz qui souhaite connaître les mesures prises par la CRA à l'encontre de monsieur GERVAIS Guillaume qui ne s'est pas rendu à une désignation. La fiche dont il a fait état n'est jamais parvenue à la Ligue et en outre il n'avait jamais fait part de son refus de doubler.

Mail d'Alain Ruiz concernant le passage en R2 de MARIE Alexandre par passerelle alors qu'il n'a pas arbitré de rencontre de R2. Vu avec Hassan.

2 – Promotions (passerelle – examens FFF)

Passerelle :

La CRA valide le passage de Florian Sénéchal en catégorie AA1.

La CRA valide le passage de Alexandre Marie en catégorie R2.

La CRA valide le passage de Louis Bourdon en catégorie R1.

La CRA valide le passage de Théo Sorret en catégorie R3.

La CRA valide le passage de Rodrigo Sandua Bettoni en R3

Les résultats à la session exceptionnelle d'examens fédéraux :

La CRA félicite Romain Hennache (examen AAF3) pour sa réussite à l'épreuve théorique et physique et lui adresse tous ses vœux de réussite pour la partie pratique. Un suivi spécifique sera mis en place pour l'accompagner au mieux.

La CRA tient également à féliciter Louison Ollivier (examen F4) et Jade Mongiat (examen FFE2) pour leur sérieux et leur investissement sans faille dans cette préparation. Elle leur adresse également tous ses vœux d'encouragement pour poursuivre leur progression, capitaliser sur cette expérience et surmonter leur déception de ne pouvoir concourir pour la partie pratique durant la deuxième partie de saison.

3 – Validation des différentes sections CRA

Pôle administratif : Hervé Grandet

Pôle communication : Nathalie Guedon

Pôle technique : équipe technique

- section formation, stages, préparation FFF, pôle espoir : ETRA
- section jeunes arbitres : Cyril Gringore
- section arbitres assistants : Alexis Auger
- section Lois du jeu : Joël Le Provost, Daniel Meunier, Stéphane Moulin, Joaquim Evaristo
- section Futsal : Lilian Leroux, Dominique De la cotte
- section observateurs : Dominique Julien, Gilles Bellissent
- section féminines : Nathalie Guedon
- section référent : CRPA, Jean Luc Troadec



4 – Point sur l'assemblée FFF du 11 décembre 2021

En assemblée générale il a été adopté les mesures suivantes concernant la refonte de certains articles du statut de l'arbitrage :

Article 30 - Demande de changement de club 1.

L'arbitre désirant changer de club doit effectuer une demande de licence, dans les conditions de l'article 26 du présent

Statut. 2.

Ce changement de club n'est possible que si le siège du nouveau club est situé à moins de 50 km de son propre domicile.

Il ne pourra en outre couvrir ce nouveau club que si ce changement de club est motivé par un des motifs figurant à l'article 33.c) du présent Statut.

Dans le cas contraire, il convient d'appliquer les dispositions des articles 35.4 et 35.5. 3.

Il doit en outre obligatoirement préciser dans sa demande les raisons ayant motivé sa décision. Le club quitté a dix jours francs pour expliciter son refus éventuel par Footclubs.

Article 31 - Demande de changement de statut 1.

L'arbitre désirant changer de statut doit effectuer une demande de licence, dans les conditions de l'article 26 du présent Statut.

Un arbitre licencié pour la saison considérée ne peut changer de statut en cours de saison.

2. Un arbitre licencié indépendant ne peut demander à être licencié à un club que dans les conditions de l'article 30.2.

Il ne pourra couvrir ce nouveau club que si ce changement de statut est motivé par un des motifs figurant à l'article 33.c) du présent Statut.

Dans le cas contraire, l'arbitre couvrira son nouveau club après un délai de quatre saisons à compter de l'obtention du statut d'indépendant.

3. Dans le cas d'un arbitre licencié à un club demandant à devenir indépendant, il doit en outre obligatoirement préciser dans sa demande les raisons ayant motivé sa décision. Le club quitté a dix jours francs pour expliciter son refus éventuel par Footclubs.

Rappel du rôle de l'arbitre au sein du club :

L'arbitre au sein du club Article 36 :

– L'arbitre licencié à un club doit faire partie intégrante de la vie de ce dernier et est notamment convié à ses Assemblées Générales.

Il peut également remplir les fonctions de dirigeant du club.

S'il est mandaté par ce dernier, il peut ainsi le représenter dans les assemblées générales du District ou de la Ligue avec droit de vote, dans le respect des dispositions statutaires des instances concernées.

L'arbitre du club peut également remplir toute autre fonction, comme assurer le rôle d'accompagnateur d'équipe, être référent en arbitrage, organiser des réunions d'information sur les lois du jeu pour les éducateurs et les joueurs, etc...



5 – Points sur les stages et tests physiques

Tests physiques :

18 décembre 2021 à Quevilly (Pierre Tavelet – Nathalie Guedon-Ginfray) et Coutances (André Lefèvre – Hassan Charki) cela représente une vingtaine de candidats sur les deux sites.

Stage :

22 décembre 2021 de 18 h 30 à 20 h 30 en visio

La CRA communique et rappelle sur ce point de règlement en application du règlement intérieur :

« Au 31 décembre 2021, les arbitres R3 ou AAR3 qui n'auront pas validés les tests physiques seront remis à la disposition de leur CDA respective »

6 – Parole aux présidents de CDA

CDA 14 :

FIA en novembre 16 candidats – 16 reçus

FIA 14-15 et 16 janvier 2022 : 18 dossiers à ce jour

Le Président de la CDA 14 est inquiet sur le nombre de matchs des JAD avec une moyenne de 6 à 7 matchs. Dominique souligne le taux d'indisponibilité trop élevé (30 – 40 %) dans la catégorie des JAD.

Le président de la CDA 14 va informer et alerter les présidents de clubs en vertu du statut de l'arbitrage pour que les officiels puissent couvrir les clubs en fin de saison.

Recrudescence des violences et incivilités sur les catégories U15 et notamment à l'encontre des jeunes arbitres.

Le président a rappelé les sanctions infligées contre les auteurs d'agressions d'arbitres dans le district 14.

CDA 27 :

FIA novembre : 11 candidats – 11 reçus

FIA 15-16 janvier 2022 : examen le 23 janvier 2022 avec 6 dossiers à ce jour

Référents arbitres : 96 Parmi eux, 36 sont licenciés et 26 actuellement ont reçu un document de travail avec la CDA 27. De nouvelles formations théoriques et pratiques sont programmées sur 5 week-ends.

A l'issue la CDA 27 va organiser un stage pour les 26 référents. La CDA 27 poursuit sa mobilisation pour les autres référents.

CD 50 :

FIA : 16 participants 16 reçus

FIA 19-20 février 2022



Le Président de la CDA 50 informe qu'environ un tiers des clubs du district 5 sont en infraction avec le statut de l'arbitrage.

Le Président de la CDA 50 attend toujours une réponse concernant sa demande pour qu'un joueur fédéral puisse arbitrer en ligue. Le président de la CRA a répondu à André Lefèvre.

CDA 61 :

FIA de janvier 2022 : 7 dossiers en cours.

CDA 76 :

FIA effectuée à Saint Valéry En Caux (76) les 4 et 5 décembre 2021.
16 candidats inscrits –1 Calvados, 15 Seine Maritime dont 1 féminine - 15 candidats reçus à la validation des acquis dont l'arbitre féminine.

Remerciements à Nathalie Guedon - Ginfray – Hichem Massoudi et Stéphane Cerdan pour leur implication et leur disponibilité.

FIA 8 et 9 janvier 2022 : 32 dossiers en cours – Luneray et Saint Aubin les Elbeuf (sessions complètes)

FIA en février au Havre (76) - FIA en avril au Tréport (76) si nécessaire.

7 – Questions diverses – tour de table

Fredy Fautrel informe la CRA qu'il n'est plus le responsable du pôle de l'arbitrage depuis le 1^{er} septembre date de son affectation en tant que salarié de la ligue au poste de coordinateur CTRA.

Fredy Fautrel informe la CRA qu'il a pris contact avec Arnaud Bisson – Arnaud Sablière et Jérémy Philippe pour un point de situation.

Arnaud Bisson souhaite reprendre l'arbitrage à la reprise en janvier 2022 après validation du dossier médical en cours.

Arnaud Sablière ne souhaite pas reprendre l'arbitrage pour raisons personnelles et professionnelles.

Jérémy Philippe ne souhaite pas reprendre l'arbitrage pour raisons professionnelles.

Fredy Fautrel déclare qu'il fera de même prochainement avec les arbitres des différentes catégories.

Le Président de la CDA 27 informe que chaque week-end la CDA 27 parvient désormais à mettre à disposition de la ligue un nombre conséquent d'arbitres assistants afin de couvrir un maximum de rencontres. Le président de la CRA remercie la CDA 27.

Benoît Louvet annonce qu'un groupe de travail composé de différents acteurs de l'arbitrage normand (membres CRA, arbitres, observateurs...) se réunira à partir de janvier pour poursuivre le travail concernant la gestion des incivilités.

Nathalie Guedon Ginfray, Responsable de l'ETRAF communique les diverses actions proposées pour la section féminine.

- le stage de rentrée des 27 et 28 novembre 2021 ;

- Un 2nd stage type « inter-Ligues » en mars ou avril 2022 ;



- La formation initiale en Arbitrage prévue initialement en septembre dernier n'a pu avoir lieu, le nombre de candidates était insuffisant. Une FIA réservée aux candidates Féminines aura lieu en février 2022 avec un club support ;

- Le Club du HAC a proposé à Pierre Tavelet une action « arbitrage », un temps d'échange entre des joueuses de D2Féminines et certaines de nos arbitres ; cette action aura lieu en 2022 (février ou mars).

La CRA vous rappelle les mesures applicables concernant le pass sanitaire :

Les arbitres, le délégué de la rencontre ainsi que les observateurs des arbitres, devront justifier d'un pass sanitaire valable, ou d'un test PCR de moins de 24 heures pour accéder au(x) vestiaire(s) des arbitres en limitant la durée de leur présence, en évitant tout contact avec les joueurs et staff, et en respectant le port du masque et la distanciation physique.

Le remplissage de la FMI se fera après utilisation du gel hydroalcoolique par chaque intervenant avant son utilisation de la tablette. Important : il est proscrit de nettoyer la tablette avec ce gel hydroalcoolique, réserver aux mains, au risque de la détériorer.

Hervé Grandet demande aux officiels de porter une attention particulière concernant l'utilisation de la FMI et la transcription des faits de jeu.

- Renseignement de la FMI. Les arbitres doivent apporter une attention particulière lors de sa rédaction, il y a encore trop d'erreurs (score inversé-sanction administrative erronée – oubli d'inscrire avertissements ou exclusions...).

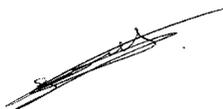
Lorsque sur la FMI sont codifiés des faits de jeu concernant des « propos injurieux, injures, insultes » ne pas oublier d'inscrire sur cette même FMI les termes et les mots employés afin que les clubs puissent prendre connaissance des faits et surtout que l'officiel rédigera un rapport circonstancié.

Benoît Louvet remercie l'ensemble des membres de la CRA pour leur investissement au cours de l'année 2021, cela doit se traduire par une communication et une solidarité sans faille de la part de tous pour l'intérêt général de l'arbitrage normand.

Le président de la CRA souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à tous et il a demandé à l'ensemble des membres de la CRA que nous puissions aborder 2022 avec cette envie commune de répondre présents pour les officiels de la LFN.

Aucune autre question n'étant abordée, le président Benoît Louvet remercie les membres de la CRA d'avoir répondu présents et il lève la séance à 20 heures 45'.

Le Président



Benoît Louvet

Le secrétaire



Hervé Grandet

